

**7 juillet 2022**

Le Conseil d'Orientation du CLD s'est réuni le 7 juillet 2022 sur convocation ordinaire, à l'e-Elab de Coulommiers.

Présents : Marie-Richard, Jean-Luc Renaud, Claudine Berthoud, Jane Buisson, Joëlle Charlier, Martine Persoz, Daniel Kramer.

Excusés : Caroline Brisset, Jean-Claude Duchaussoy, Gerhard Dehan.

### **1. Commission Communication**

Claudine Berthoud fait un point sur la nouvelle organisation et l'action de la commission Communication qu'elle a reprise depuis trois mois, à la suite de Gerhard Dehan, et qui a déjà permis au CLD de participer à plusieurs manifestations locales en vue d'assurer la promotion du projet de Parc Naturel Régional auprès des habitants du territoire.

Il s'est agi de la fête des plantes de La Ferté-Gaucher et de la fête de la nature de Mouroux qui se sont déroulées à la fin du printemps.

Marie Richard, appuyée par Jean-Luc RENAUD, remercie chaleureusement Gerhard Dehan pour tout le travail effectué par ce dernier alors qu'il avait la charge de cette Commission, malgré les difficultés rencontrées et Claudine Berthoud d'avoir accepté de prendre la suite et de s'investir pour la réussite du projet de PNR.

Claudine Berthoud expose qu'après l'assemblée générale et à l'occasion du renouvellement du tiers du CO, en septembre prochain, elle souhaiterait travailler en équipe (5/6 personnes maxi) avec un binôme responsable, qui pourrait assurer notamment le secrétariat.

### **2. Activité récente du SMEP**

LE SMEP a recruté un chargé de mission issu du Ministère de l'Ecologie : Gilles de Beaulieu, qui est aidé par des stagiaires afin de procéder à l'écriture de la Charte.

Toutefois dans un premier temps, celui-ci se concentre sur l'achèvement du diagnostic afin de compléter les nombreux éléments déjà disponibles dont certains avaient été mis en avant lors de la visite des rapporteurs.

A ce titre et afin de faire partager le projet de PNR, d'assurer une concertation sur celui-ci et qu'il s'élabore de manière co-construite avec les élus et les habitants, Gilles de Beaulieu a mis en place 4 ateliers territoriaux correspondant à la division du territoire en quatre grands secteurs géographiques et a invité le CLD à désigner des membres-participants, ce qui fût fait.

La première réunion de ces ateliers a porté sur des lectures de paysages depuis des cartographies et le vécu des habitants.

**7 juillet 2022**

Puis dans un second temps, ont été ou seront organisées en juillet et septembre des visites in situ.

De plus, le SMEP a lors de son dernier conseil syndical approuvé l'arrivée en résidence pendant quelques semaines à partir du mois de septembre, de deux spécialistes de l'aménagement du territoire et des paysages qui vont aller à la rencontre des acteurs du territoire, non représentés au CLD (associations, entreprises...) et porter un regard extérieur sur celui-ci et le projet.

Enfin, toujours dans le cadre de sa structuration, Valérie Dejardin, travaille maintenant à plein temps pour le SMEP.

Ella a d'ailleurs pris l'initiative d'une réimpression limitée des dépliants de présentation du projet de PNR afin que le CLD dispose d'un support qui lui avait manqué lors des manifestations mentionnées précédemment.

Si le CO regrette de n'avoir pas été consulté avant l'envoi en impression de ces derniers en raison de l'urgence, il salue l'initiative de Valérie Dejardin qui pourrait être utile dès les premiers jours de septembre dans le cadre d'une éventuelle participation à la fête de la Saint-Fiacre de Coulommiers (sollicitation du SMEP parvenue postérieurement à la réunion du CO).

### **3. Moyens donnés au CLD**

Afin de répondre à certaines interrogations internes du CLD, il est décidé l'envoi d'un courrier signé par les deux Co-Référents au Président du SMEP afin de déterminer une date de rendez-vous au cours duquel devra être précisé les moyens donnés au CLD pour mener à bien sa mission (degré d'autonomie, fonctionnement, moyens financiers, complémentarité de la communication etc...)

### **4. Validation des candidatures d'adhésion au CLD**

Il est soumis par Marie Richard aux membres présents, l'examen individuel des 30 nouvelles candidatures au CLD reçues ces derniers mois, en particulier suite à la participation de celui-ci aux manifestations mentionnées ci-avant, démontrant tout l'intérêt de cette dernière. Ces candidatures ont toutes été validées. Il a été décidé d'effectuer l'envoi d'un courrier pour informer les nouveaux venus de cette validation, accompagné du dépliant évoqué précédemment.

### **5. Organisation de l'AG du CLD de septembre**

Cette AG doit avoir lieu avant le 30 septembre 2022. Le lieu restera à déterminer en lien avec Valérie Dejardin. Le CO se réunira en août pour l'organisation.

**7 juillet 2022**

### **6. Désignation du tiers renouvelable du CO et des référents**

Le nouveau règlement intérieur adopté par le Bureau du SMEP, prévoit un renouvellement par tiers du CO et des Co-Référents (soit un Référent).

La discussion a porté sur la méthodologie de désignation du premier tiers de membres qui devra être renouvelé en tenant compte du nombre de places vacantes, des démissions enregistrées et du mode de désignation de ce premier tiers.

Marie Richard avance l'hypothèse du recours au tirage au sort.

Des interrogations ont été soulevées notamment par Jane Buisson en particulier quant à la gestion des démissions en cours de mandat par rapport au renouvellement par tiers.

Les Co-Référents examineront précisément le règlement intérieur et la lecture qui peut en être faite et le CO qui sera convoqué fin août, arrêtera une position sur le sujet.

### **7. Dépôt des candidatures au CO**

Dans le cadre de ce renouvellement par tiers, il doit être déterminé un mode de dépôt des candidatures et du délai accordé pour se manifester avant la tenue de l'AG de septembre. Afin d'arrêter sereinement une position, il est décidé de reporter cette question au CO qui doit se tenir au mois d'août.

### **8. Informations diverses**

- Manque d'informations sur le projet de PNR

Certains membres du CO font part des critiques reçues de personnes sur le terrain, en particulier sur le manque d'action et de communication concernant le projet PNR.

Les Co-Référents entendent ces critiques mais rappellent qu'en dépit de la période de pandémie sanitaire que nous venons de traverser pendant 24 mois, le CLD est resté actif notamment sa commission communication.

Par ailleurs, celui-ci vient de participer à des manifestations locales qui ont démontré tout leur intérêt pour la connaissance et la promotion du projet auprès des habitants et inciter un nombre conséquent à y participer.

Ces actions vont perdurer et se renforcer.

Toutefois, il convient toujours de rappeler les limites posées par le fait que le CLD ne dispose pas de la personnalité morale contrairement à une association, ce qui a pu conduire à des blocages et à certaines formes de démotivations des uns ou des autres.

## CONSEIL D'ORIENTATION Compte-rendu de réunion

**7 juillet 2022**

Il n'est qu'une émanation du SMEP qui détermine son budget et ne peut agir seul sans le consentement de ce dernier, d'où l'utilité de la demande de réunion évoquée auparavant afin de garantir l'autonomie du CLD et de penser sa complémentarité d'action avec le SMEP.

- Journée vélo à Mouroux

Martine Persoz expose qu'il sera organisé une journée Vélo à Mouroux le 15 octobre prochain avec une réunion préparatoire le 27 juillet.

Elle sera présente à cette journée mais n'y représentera pas le CLD.

Sous réserve d'informations complémentaires, le CLD n'envisage pas à ce stade d'être présent lors de cette manifestation.

- SDRIF

Jean-Luc Renaud indique que la Région Île-de-France, autorité compétente, a décidé de mettre en révision le Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) qui constitue le document supra-communal dessinant l'aménagement du territoire régional avec lequel les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) doivent être compatibles.

Notre cadre de vie quotidien jusqu'en 2040 se déterminera donc dans les deux ans à venir.

A ce titre, une large concertation intitulée d'ailleurs « SDRIF-E : une large concertation pour aménager l'Île-de-France à l'horizon 2040 » se déroulera dans les prochains mois, à laquelle chacun est appelé à participer notamment pour assurer une pleine prise en compte du projet de PNR dans le futur document.

Eu égard aux enjeux, le CO décide qu'une information sera diffusée par courriel auprès de tous les membres du CLD.

La prochaine réunion du Conseil d'Orientation est fixée à l'e-Lab de Coulommiers le 25 août prochain.